

limités à une audition par jour. Si les syndicats de cheminots avaient alors fait savoir qu'ils s'intéressaient à cette question, il va sans dire que nous les aurions volontiers entendus, tout comme nous les entendrons volontiers lorsque ce bill sera déféré au comité.

**L'honorable M. Roebuck:** Honorables sénateurs, l'assurance que m'a donnée l'honorable sénateur est tout ce que je demande en ce moment. En fait, je sais pertinemment que les syndicats s'intéressent à la question. J'ignore ce qui a pu se produire à une autre occasion, mais je sais très bien qu'ils s'y intéressent présentement, et si on les entend, cela aura raison de toutes les objections que j'y vois.

**L'honorable M. Hugessen:** Honorables sénateurs, je pourrais formuler une autre observation. Il y a eu une controverse considérable au sujet de ce bill l'an dernier, sur les instances de l'Association des camionneurs. Ils se sont opposés à certaines dispositions de la mesure. Nous avons tenu deux ou trois séances. Comme je l'ai dit, si nous avions su que les syndicats de cheminots auraient aimé à présenter leur thèse, nous les aurions volontiers écoutés; mais ils sont restés tout à fait silencieux.

**L'honorable W. Ross Macdonald:** Si je comprends bien, honorables collègues, le présent projet de loi porte sur le déménagement de la gare Union actuelle. Je suis de ceux qui, pour dire le moins, ne sont pas trop en faveur de ce changement. Nous savons tous qu'une personne voyageant par avion prend au moins 50 minutes à se rendre du Parlement à l'aéroport. Il était fort commode de pouvoir se rendre jusqu'au cœur d'Ottawa en train.

Les voyageurs qui descendaient au Château-Laurier n'avaient qu'à s'y rendre par le tunnel lorsqu'il faisait mauvais. Ceux qui demeuraient ailleurs, trouvaient des taxis à la porte de la gare. Ceux d'entre nous qui arrivaient à Ottawa à la dernière minute, pouvaient se rendre aux séances du Parlement après quelques minutes de marche seulement. Finis ces beaux jours. Je m'y résigne car, je le sais bien, il faut que le changement se fasse.

Honorables sénateurs, en descendant de cet immeuble vers la rue Sparks, j'ai vu dans les vitrines du National-Canadien et du Pacifique-Canadien des affiches disant: «Voyagez par train et arrivez au centre de la ville». Ces affiches devront être enlevées tôt ou tard, il me semble. Au lieu d'arriver au centre de la ville, nous allons descendre du train à plusieurs milles plus loin.

**L'honorable M. Reid:** Et prendre un taxi.

**L'honorable M. Macdonald (Brantford):** Oui, nous, les Écossais, ne prisons guère de telles dépenses supplémentaires.

En outre, j'ai lu une réclame dans les journaux des États-Unis où l'on signale combien il est commode de pouvoir arriver par rail jusqu'au centre de la ville de New-York, commodité qu'on ne songe pas à supprimer. Mais il n'en va pas de même à Ottawa. J'espère que lorsqu'on décidera de changer l'emplacement de la gare Union à Toronto, on l'aménagera assez près de son emplacement actuel non loin du centre de la ville.

Toutefois, honorables sénateurs, je perds mon temps en disant que c'est à regret que je verrai disparaître dans quelques années cette gare du centre de la ville, car les gens pouvaient ainsi se rendre au centre d'Ottawa.

**L'honorable M. Reid:** On est également en train de démolir un immeuble historique.

**L'honorable M. Macdonald (Brantford):** Comme mon honorable ami le dit, on est en train de démolir un immeuble historique. Nous saurons probablement plus tard ce qu'on entend construire à sa place.

Pourrais-je demander au parrain du projet de loi pendant combien de temps nous pouvons espérer arriver ainsi au centre de la ville? Pourrait-il nous donner une idée de la date à laquelle on construira vraisemblablement la nouvelle gare?

**L'honorable M. Lambert:** Je voudrais parler brièvement des observations de mon honorable ami au sujet de l'expansion de la ville, car je crois qu'il se trompe et qu'il pense plutôt à sa place natale, Brantford. Le centre de la ville d'Ottawa est situé actuellement plus près de l'emplacement projeté du nouveau terminus que de la gare en face du château Laurier. Au cours de la dernière session, alors que cette affaire était à l'étude, on nous a dit que l'emplacement actuel se trouve en réalité à la périphérie de la ville en bordure de la rivière. Les ingénieurs qui s'intéressent à la question m'ont appris que le nouvel emplacement est beaucoup plus près du centre de la ville que tout autre endroit qu'on juge être actuellement le centre de la ville. En outre, il sera beaucoup plus accessible des édifices publics éloignés occupés par les services du gouvernement et du quartier des affaires de la ville.

Il me semble que mon ami n'a pas exploré Ottawa et qu'il ne se rend pas compte de l'emplacement de la ceinture verte par rapport à la capitale. La ville a changé tout comme les dimensions de Vancouver ont changé.

Quant à savoir quand la nouvelle gare sera terminée, on prétend qu'elle sera prête